

panorapresse.ouest-france.fr

Collège Louise-Michel. Des sixièmes interrogent la députée Chantal Jourdan à l'occasion du Parlement des enfants

5-7 minutes

Des sixièmes interrogent la députée [Chantal Jourdan](#) à l'occasion du Parlement des enfants

Lors d'une émission radio, les élèves de 6^e B du collège Louise-Michel d'Alençon ont rencontré [Chantal Jourdan](#), députée de la première circonscription de l'[Orne](#). Cet échange, dans le cadre du Parlement des enfants, leur a permis de découvrir son rôle d'élue.

Les 18 élèves de 6^e B du collège Louise-Michel d'Alençon ont rencontré [Chantal Jourdan](#), députée de la première circonscription de l'[Orne](#), lors d'un échange organisé sous la forme d'une émission de radio. Cette rencontre, organisée vendredi 9 janvier, s'inscrivait dans le cadre du Parlement des enfants.

Des questions réponses à la radio

Ce dispositif national destiné aux élèves de [CM 2](#) et de 6^e permet de découvrir le fonctionnement des institutions françaises. Cette année, les classes sélectionnées travaillent sur le thème sur la protection des mineurs contre les réseaux sociaux. Les enfants rédigeront une proposition de loi qui sera examinée par des députés. [Chantal Jourdan](#) a rappelé aux élèves qu'une proposition issue d'une classe a déjà donné lieu à un amendement.

Les échanges ont pris la forme d'une émission de radio, diffusée en direct sur le web et disponible en podcast. Céline Thiery, professeure principale de la classe et responsable d'un club web radio du collège chaque mardi soir, a organisé cette rencontre. « **C'est un format adapté, qui est interactif** », indique-t-elle.

Les élèves, répartis par groupes, avaient préparé leurs questions en amont et se sont relayés au micro face à la députée. Plusieurs thèmes ont été abordés : le parcours personnel de l'élue, son quotidien, l'élection et le rôle d'un député, la citoyenneté, la démocratie, les lois et le Parlement des enfants.

« Représenter la population »

La première question portait sur les études de la députée. Professeure des écoles pendant 20 ans, puis psychologue durant 20 autres années, [Chantal Jourdan](#) a également été maire de [Champsecret](#) de 2008 à 2014. Elle a ensuite été suppléante du député [Joaquim Pueyo](#) entre 2012 et 2020. « **On n'a pas de formation organisée. Être suppléante d'un député cela m'a bien préparée** », précise-t-elle.

Concernant son activité quotidienne, la députée parle d'une « **mission** ». Son temps se partage entre réunions avec ses collaboratrices, les commissions parlementaires, les séances dans l'hémicycle et les activités liées à son parti politique [le PS, ndlr]. L'élue a rappelé que son rôle consiste à « **représenter la population** ».

Des ressemblances avec le collègue

À la question, « **est-ce que vous avez un emploi du temps comme nous ?** », [Chantal Jourdan](#) répond positivement. Elle évoque ses déplacements fréquents entre [Paris](#) et sa circonscription. Elle compare également son rôle à celui d'un délégué de classe, chargé de faire remonter les besoins du terrain.

La députée explique que les règles de prise de parole à l'Assemblée nationale sont comparables à celles d'une classe, et mentionne les obligations d'assiduité, avec une réduction de l'indemnité parlementaire en cas d'absences excessives, un point qui fait écho au quotidien des élèves.

Les missions d'une députée

Selon [Chantal Jourdan](#), la fonction de député exige des compétences variées et ne correspond à aucun métier type. Elle explique son engagement par la volonté de réduire les inégalités sociales et par son intérêt pour les questions écologiques.

Élue sur un programme, elle affirme devoir en respecter les engagements et rencontre régulièrement les habitants de sa circonscription. Elle résume ainsi les missions du député : « **Faire évoluer les droits, améliorer les choses, contrôler l'action du gouvernement et voter** ».

La parlementaire travaille avec deux collaboratrices, l'une à [Alençon](#) et l'autre à [Paris](#), spécialisée dans la rédaction des textes législatifs. Auditions, rédaction d'amendements, puis votes à l'Assemblée nationale et au Sénat, sont les étapes de l'élaboration d'une loi.

En mai 2025, une proposition de loi qu'elle portait, relative à la lutte contre les déserts médicaux, a été adoptée. Le texte visait à améliorer la répartition des médecins sur le territoire et s'appuyait sur les contributions d'une trentaine de spécialistes.

Dissolution et censure

Les élèves ont également interrogé la députée sur le fonctionnement des institutions. Elle est revenue sur la motion de censure, un vote marquant la « **perte de confiance envers le gouvernement et le Premier ministre** », pouvant conduire à une démission. La dissolution relève d'une décision du président de la République et entraîne la fin du mandat des députés, avant de nouvelles élections.

« Capital de rencontrer les jeunes »

Pour [Chantal Jourdan](#), le Parlement des enfants « **est important pour se familiariser avec la vie politique et citoyenne et pour comprendre la société** ». La classe pourrait également se rendre à l'Assemblée nationale à [Paris](#). « **On va essayer de concrétiser** », indique la députée qui participe à cette initiative depuis plusieurs années et se dit « **toujours aussi contente d'être sollicitée** ».

« **C'est capital de rencontrer les jeunes de tous les établissements** », conclut-elle.

Paul BOSVY





Les 18 élèves de 6e B du collège Louise-Michel ont posé leurs questions à la députée [Chantal Jourdan](#) lors d'une émission radio.



La députée de la première circonscription de l'[Orne](#), [Chantal Jourdan](#) est venue à la rencontre d'une classe de 6e du collège Louise-Michel. | Céline Thiery